

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections européennes 2024

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 803 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 655 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 29 au 31 mai 2024
Date et support de première publication :	Le 1 ^{er} juin à 22h sur www.elabe.fr

A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- Oui
- Non

Les questions Q2 et Q3 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)

Q2. Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin, afin d'élire les 81 députés européens représentant la France au Parlement européen. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes ?

Sachant que 0 » signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter et « 10 » que vous êtes tout à fait certain d'aller voter. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre réponse

Note de 0 à 10

Q3. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes voteriez-vous ?

1. La liste de Lutte ouvrière menée par Nathalie ARTHAUD
2. La liste du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) menée par Selma LABIB
3. La liste du Parti communiste français (PCF) menée par Léon DEFFONTAINES
4. La liste de La France insoumise (LFI) menée par Manon AUBRY
5. La liste des Écologistes – Europe Écologie Les Verts (EELV) menée par Marie TOUSSAINT
6. La liste du Parti socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël GLUCKSMANN
7. La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie HAYER
8. La liste des Républicains (LR) et des Centristes - Nouveau Centre menée par François-Xavier BELLAMY
9. La liste du Rassemblement national (RN) menée par Jordan BARDELLA
10. La liste de Reconquête menée par Marion MARECHAL
11. La liste des Patriotes menée par Florian PHILIPPOT
12. La liste de l'Union Populaire Républicaine (UPR) menée par François ASSELINEAU
13. La liste du Parti animaliste menée par Hélène THOUY
14. La liste d'Écologie au centre menée par Jean-Marc GOVERNATORI
15. La liste de Nouvelle Donne et d'Allons enfants menée par Pierre LARROUTUROU
16. La liste de Résistons menée par Jean LASSALLE
17. La liste de Changement citoyen menée par FIDÈL'
18. La liste de Décidons nous-mêmes menée par Philippe PONGE
19. La liste de l'Union des démocrates musulmans français (UDMF) - Free Palestine menée par Nagib AZERGUI
20. La liste du Parti révolutionnaire Communistes menée par Olivier TERRIEN
21. La liste du Parti pirate menée par Caroline ZORN
22. La liste du Parti des citoyens européens menée par Audric ALEXANDRE
23. La liste d'Équinoxe menée par Marine CHOLLEY
24. La liste d'Écologie positive et de Cap21 menée par Yann WEHRLING
25. La liste d'Écologie politique et de pacifisme et objection de croissance menée par Michel SIMONIN
26. La liste de Fédération citoyenne et de Nous Citoyens – France menée par Jean-Marc FORTANE
27. La liste de République souveraine et de L'appel au peuple menée par Georges KUZMANOVIC
28. La liste du Parti des travailleurs menée par Camille ADOUE
29. La liste de Rester libre menée par Édouard HUSSON
30. La liste des Nationalistes menée par Pierre-Marie BONNEAU
31. La liste de l'Association nationale des communistes menée par Charles HOAREAU
32. La liste de France Libre et de l'Union de la Résistance menée par Francis LALANNE
33. La liste du Parti radical de gauche (PRG), de Régions et peuples solidaires (R&PS) et de Volt France menée par Guillaume LACROIX
34. La liste de La Ruche citoyenne menée par Lorys ELMAYAN
35. La liste Défendre les enfants menée par Gaël COSTE-MEUNIER
36. La liste de Démocratie représentative menée par Hadama TRAORE
37. La liste d'Europe Démocratie Espéranto menée par Laure PATAS D'ILLIERS
38. La liste de Liberté Démocratique Française menée par Patrice GRUDE
39. Vous voteriez blanc ou nul
40. Vous n'iriez pas voter

Les questions Q4 et Q5 sont posées aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10 en Q2)

Q4. Et diriez-vous que vous êtes sûr(e) de votre choix ou que vous pourriez changer d'avis d'ici à l'élection ?

- Je suis sûr(e) de mon choix
- Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection

Q5. L'élection européenne a lieu le dimanche 9 juin, soit dans un peu plus d'une semaine. Quand pensez-vous prendre votre décision définitive de choix de vote ?

- J'ai déjà décidé
- D'ici la veille de l'élection
- La veille ou le jour du vote
- Je ne sais pas

Les questions Q6 et Q7 sont posées à tous.

Q6. Diriez-vous que vous êtes intéressé ou pas intéressé par les élections européennes ?

- Très intéressé
- Plutôt intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

Q7. Voici des mesures proposées par différents candidats aux élections européennes. Pour chacune d'entre elle, y êtes-vous favorable ou opposé ?

Très favorable / Plutôt favorable / Plutôt opposé / Très opposé

1. Le blocage des prix des produits de première nécessité au niveau européen
2. L'interdiction de prendre l'avion au sein de l'Union européenne si un trajet de moins de 4 heures en train est possible
3. La mise en place un mécanisme au niveau européen de taxation des « superprofits » (profits réalisés de manière exceptionnelle par des multinationales en temps de crise)
4. La fin des subventions publiques pour les énergies fossiles (charbon, le pétrole, gaz...)
5. L'inscription du droit à l'IVG (avortement) dans la charte européenne des droits fondamentaux
6. Pour les décisions prises dans l'Union européenne, mettre fin à l'unanimité (c'est-à-dire qu'une décision est prise lorsqu'aucun pays n'est opposé) et généraliser le principe de majorité qualifiée (une décision est prise lorsqu'elle est approuvée par au moins 55% des Etats membres qui représentent au moins 65% de la population européenne)
7. L'adhésion de l'Ukraine dans l'Union européenne
8. La réalisation d'un grand plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros pour développer 5 secteurs : l'énergie, les transports, le numérique, la santé et l'espace
9. Le développement de l'énergie nucléaire avec la construction de nouvelles centrales nucléaires
10. L'interdiction dans l'Union européenne de la vente de voitures neuves à moteur thermique (essence, diesel) en 2035 (on pourra continuer de les utiliser et de les acheter d'occasion)
11. L'instauration d'une « double frontière » (une première frontière européenne assurant « le refoulement des bateaux de migrants et le renvoi des personnes dans leur pays de départ » et une seconde frontière nationale limitant la libre circulation dans l'espace Schengen aux seuls ressortissants européens)
12. L'arrêt des traités de libre-échange (comme le CETA avec le Canada ou le MERCOSUR avec l'Amérique du Sud) et la négociation de nouveaux accords qui respectent le principe de réciprocité (les produits importés sont soumis aux mêmes normes environnementales et sociales que ceux produits en Europe)
13. L'augmentation des droits de douane (taxes) sur les produits importés depuis la Chine

NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 800 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,0	4,0 et 6,0
10%	+/- 1,4	8,6 et 11,4
15%	+/- 1,7	13,3 et 16,7
20%	+/- 1,8	18,2 et 21,8
25%	+/- 2,0	23,0 et 27,0
30%	+/- 2,1	27,9 et 32,1
35%	+/- 2,2	32,8 et 37,2
40%	+/- 2,3	37,7 et 42,3
45%	+/- 2,3	42,7 et 47,3
50%	+/- 2,3	47,7 et 52,3
55%	+/- 2,3	52,7 et 57,3
60%	+/- 2,3	57,7 et 62,3
65%	+/- 2,2	62,8 et 67,2
70%	+/- 2,1	67,9 et 72,1
75%	+/- 2,0	73,0 et 77,0
80%	+/- 1,8	78,2 et 81,8
85%	+/- 1,7	83,3 et 86,7
90%	+/- 1,4	88,6 et 91,4
95%	+/- 1,0	94,0 et 96,0

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 23,0 % et 27,0 %.

NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 200 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,2	3,8 et 6,2
10%	+/- 1,7	8,3 et 11,7
15%	+/- 2,0	13,0 et 17,0
20%	+/- 2,3	17,7 et 22,3
25%	+/- 2,5	22,5 et 27,5
30%	+/- 2,6	27,4 et 32,6
35%	+/- 2,7	32,3 et 37,7
40%	+/- 2,8	37,2 et 42,8
45%	+/- 2,8	42,2 et 47,8
50%	+/- 2,8	47,2 et 52,8
55%	+/- 2,8	52,2 et 57,8
60%	+/- 2,8	57,2 et 62,8
65%	+/- 2,7	62,3 et 67,7
70%	+/- 2,6	67,4 et 72,6
75%	+/- 2,5	72,5 et 77,5
80%	+/- 2,3	77,7 et 82,3
85%	+/- 2,0	83,0 et 87,0
90%	+/- 1,7	88,3 et 91,7
95%	+/- 1,2	93,8 et 96,2

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,5% et 27,5%.

ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective de l'élection européenne de 2024. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote.

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 1 803 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 655 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 29 au 31 mai 2024.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,0 et 2,8 points de pourcentage. »

Article 3

Objet du sondage :	Les Français et l'élection européenne
Méthode :	Echantillon de 1 803 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par la catégorie d'agglomération et région de résidence. Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 655 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du ministère de l'Intérieur) et le vote aux dernières élections européennes de 2019 (données du Ministère de l'Intérieur).

() Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.*

QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

INTENTION D'ALLER VOTER

Résultats publiés sur les inscrits

Effectifs bruts	1 655
9	13
10	46

SURETE DU CHOIX

Résultats publiés sur les inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10)

Effectifs bruts	1 170
Je suis sûr(e) de mon choix	67
Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection	33
Sans opinion	0

MOMENT DU CHOIX DEFINITIF DU VOTE

Résultats publiés sur les inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10)

Effectifs bruts	1 170
J'ai déjà décidé	65
D'ici la veille de l'élection	15
La veille ou le jour du vote	12
Je ne sais pas	8

INTERET POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Résultats publiés sur l'ensemble de l'échantillon

Effectifs bruts	1 803
TOTAL INTERESSE	52
Très intéressé	16
Plutôt intéressé	36
TOTAL PAS INTERESSE	48
Pas vraiment intéressé	32
Pas du tout intéressé	16
Sans opinion	0

TEST DE MESURES PROPOSEES PAR LES DIFFERENTES LISTES

Résultats publiés sur l'ensemble de l'échantillon – total « Favorable »

Effectifs bruts	1 803
Le blocage des prix des produits de première nécessité au niveau européen	87
L'inscription du droit à l'IVG (avortement) dans la charte européenne des droits fondamentaux	85
La mise en place d'un mécanisme au niveau européen de taxation des « superprofits » (profits réalisés de manière	82

exceptionnelle par des multinationales en temps de crise)	
La réalisation d'un grand plan d'investissement de 1000 milliards d'euros pour développer 5 secteurs : l'énergie, les transports, le numérique, la santé et l'espace	80
L'arrêt des traités de libre-échange (comme le CETA avec le Canada ou le MERCOSUR avec l'Amérique du Sud) et la négociation de nouveaux accords qui respectent le principe de réciprocité (les produits importés sont soumis aux mêmes normes environnementales et sociales que ceux produits en Europe)	77
Pour les décisions prises dans l'Union européenne, mettre fin à l'unanimité (c'est-à-dire qu'une décision est prise lorsqu'aucun pays n'est opposé) et généraliser le principe de majorité qualifiée (une décision est prise lorsqu'elle est approuvée par au moins 55% des Etats membres qui représentent au moins 65% de la population européenne)	73
L'augmentation des droits de douane (taxes) sur les produits importés depuis la Chine	71
L'instauration d'une « double frontière » (une première frontière européenne assurant « le refoulement des bateaux de migrants et le renvoi des personnes dans leur pays de départ » et une seconde frontière nationale limitant la libre circulation dans l'espace Schengen aux seuls ressortissants européens)	70
Le développement de l'énergie nucléaire avec la construction de nouvelles centrales nucléaires	67
La fin des subventions publiques pour les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz...)	55
L'interdiction de prendre l'avion au sein de l'Union européenne si un trajet de moins de 4 heures en train est possible	53
L'adhésion de l'Ukraine dans l'Union européenne	49
L'interdiction dans l'Union européenne de la vente de voitures neuves à moteur thermique (essence, diesel) en 2035 (on pourra continuer de les utiliser et de les acheter d'occasion)	32

ETABLISSEMENT DES INTENTIONS DE VOTE

Nous vous présentons pages suivantes les différents rapports de forces électoraux selon différentes hypothèses de redressement de l'échantillon.

Pour l'établissement des intentions de vote, nous avons retenu le redressement sociodémographique et professionnel doublé du redressement sur la reconstitution des votes au premier et second tour de l'élection présidentielle de 2022 et des dernières élections européennes de 2019. Plus précisément, la colonne de référence pour chaque hypothèse est celle regroupant les individus ayant donné une note de 8 à 10 sur l'échelle d'intention d'aller voter à l'élection présidentielle. Ce choix pourra toutefois évoluer en cours de campagne.

Les résultats de la colonne de référence ont fait l'objet d'un arrondi mathématique à l'entier inférieur ou supérieur le plus proche.

Effectifs bruts	1 170
La liste de Lutte ouvrière menée par Nathalie ARTHAUD	1
La liste du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) menée par Selma LABIB	0,5
La liste du Parti communiste français (PCF) menée par Léon DEFFONTAINES	3
La liste de La France insoumise (LFI) menée par Manon AUBRY	8,5
La liste des Écologistes – Europe Écologie Les Verts (EELV) menée par Marie TOUSSAINT	7
La liste du Parti socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël GLUCKSMANN	13
La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie HAYER	16
La liste des Républicains (LR) et des Centristes - Nouveau Centre menée par François-Xavier BELLAMY	6,5
La liste du Rassemblement national (RN) menée par Jordan BARDELLA	32,5
La liste de Reconquête menée par Marion MARECHAL	5
La liste des Patriotes menée par Florian PHILIPPOT	1
La liste de l'Union Populaire Républicaine (UPR) menée par François ASSELINEAU	1
La liste du Parti animaliste menée par Hélène THOUY	2
La liste d'Écologie au centre menée par Jean-Marc GOVERNATORI	0,5
La liste de Nouvelle Donne et d'Allons enfants menée par Pierre LARROUTOUROU	0
La liste de Résistons et Alliance Rurale menée par Jean LASSALLE	1
La liste de Changement citoyen menée par FIDÈL'	0
La liste de Décidons nous-mêmes menée par Philippe PONGE	0
La liste de l'Union des démocrates musulmans français (UDMF) - Free Palestine menée par Nagib AZERGUI	0
La liste du Parti révolutionnaire Communistes menée par Olivier TERRIEN	0
La liste du Parti pirate menée par Caroline ZORN	0
La liste du Parti des citoyens européens menée par Audric ALEXANDRE	0
La liste d'Équinoxe menée par Marine CHOLLEY	0
La liste d'Écologie positive et de Cap21 menée par Yann WEHRLING	0,5
La liste d'Écologie politique et de pacifisme et objection de croissance menée par Michel SIMONIN	0
La liste de Fédération citoyenne et de Nous Citoyens – France menée par Jean-Marc FORTANE	0
La liste de République souveraine et de L'appel au peuple menée par Georges KUZMANOVIC	0
La liste du Parti des travailleurs menée par Camille ADOUE	0
La liste de Rester libre menée par Édouard HUSSON	0
La liste des Nationalistes menée par Pierre-Marie BONNEAU	0
La liste de l'Association nationale des communistes menée par Charles HOAREAU	0
La liste de France Libre et de l'Union de la Résistance menée par Francis LALANNE	0,5
La liste du Parti radical de gauche (PRG), de Régions et peuples solidaires (R&PS) et de Volt France menée par Guillaume LACROIX	0,5
La liste de La Ruche citoyenne menée par Lorys ELMAYAN	0
La liste Défendre les enfants menée par Gaël COSTE-MEUNIER	0
La liste de Démocratie représentative menée par Hadama TRAORE	0
La liste d'Europe Démocratie Espéranto menée par Laure PATAS D'ILLIERS	0
La liste de Liberté Démocratique Française menée par Patrice GRUDE	0
N'expriment pas d'intention	11